



**Ciel ! Yvonne* !
Mes bijoux !**



Pays : puissance spatiale, transcontinentale - 672 051 km²
2ème territoire maritime mondial, sur les 3 océans
67,8 millions d'habitants - 5ème PIB mondial
1ère superficie et 2ème population de l'UE.

Vend : aéroports, autoroutes, barrages hydroélectriques,
bases militaires, casernes, hôpitaux, logements,
maternités, monuments nationaux, réseau ferré,
trésoreries, etc...

À SAISIR

Cette réplique bien connue des fans de la célèbre cantatrice Bianca Castafiore est exactement celle que la France a dû prononcer en découvrant le projet de privatisation du gestionnaire Aéroports de Paris (ADP).



Introduction : Le précédent des autoroutes

On avait déjà parlé de « bijoux de famille » en 2007 au moment de la cession des autoroutes.

On se souvient de l'émoi et des réactions plus que négatives que cela avait provoqué, y compris chez des gens pas précisément affiliés à « l'Étatisme », voire à « l'extrême gauche », comme François Bayrou.

Et ce à juste titre bien sûr, puisque c'est au moment même où elles devenaient rentables, où elles commençaient à rapporter de l'argent à l'État après des décennies d'investissement public, que ces autoroutes furent vendues (à vil prix) à des entreprises privées, trop heureuses de s'approprier ainsi des morceaux de rente publique financés par l'argent des français.

* Yvonne ?

Mais pourquoi Yvonne au fait ? Il semblerait que ce soit le nom de code de cette opération de privatisation¹, un hommage douteux à la femme du général de Gaulle, qui lui-même a donné son nom à l'aéroport de Roissy.

Chacun se fera juge de la pertinence d'associer le nom de l'épouse du Général à une opération purement vénale et destructrice pour la souveraineté de l'État, là où lui même s'était toujours efforcé de la reconstituer et de la défendre.

¹ <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/le-projet-de-privatisation-d-adp-a-pour-nom-de-code-yvonne-774263.html>



I – Paris-Aéroport, la poule aux œufs d'or !

« Politiques voleurs, État receleur ? » C'est ce qui est en train de se produire, une fois de plus, avec ADP : M. Macron et ses sbires veulent en effet privatiser Aéroports de Paris (ADP), rebaptisé il y a peu Paris-Aéroport.

1°) Rappelons les faits :

- ADP, c'est la gestion des 3 plateformes aéroportuaires de Roissy, d'Orly et du Bourget, c'est-à-dire l'essentiel des aéroports desservant la région parisienne².
- C'est aussi des chiffres de trafic en hausse permanente (+4.5% en 2017). Dans ce lot, Roissy est un des 1^{ers} aéroports européens en terme de fret et de passagers, et Le Bourget se place année après année au rang de 1^{er} ou 2^{ème} aéroport d'affaires du continent.
- Rappelons que Paris est une des premières destinations touristiques du monde, non seulement pour le tourisme « classique » mais également pour le tourisme d'affaires et de conférences.
- De plus, ces 3 aéroports accueillent régulièrement des avions militaires qui ravitaillent les troupes déployées sur les théâtres extérieurs, ainsi que les appareils de transport officiel du président et du gouvernement.
- Enfin, ADP c'est aussi la propriété et la gestion d'un foncier colossal qui représente rien que pour Roissy à peu près le tiers de la surface de Paris et en tout plus de 6600 hectares.

2°) Au vu de ces éléments,

on peut considérer qu'ADP n'est pas une entreprise stratégique et que c'est une bonne affaire de récupérer quelques milliards d'euros.

On peut aussi, et c'est nettement préférable, faire preuve de bon sens, d'intelligence et d'honnêteté.



II – Les raisons de notre colère

1°) Porte d'entrée de la région Capitale

Pourquoi céder au privé une entreprise aussi fondamentale dans la gestion des accès internationaux à la région parisienne, une des régions les plus riches et attractives d'Europe et du monde ?

Est-ce du bon sens ou le gouvernement espère-t-il que la Terre entière vienne désormais à Paris en bus Macron ?

2°) Outil gouvernemental

Pourquoi céder au privé une entreprise qui assure l'accueil d'avions de l'État ?

Est-ce du bon sens ou simplement de la défiance vis-à-vis des moyens étatiques mis à la disposition de nos gouvernants ?

Il est vrai qu'à l'automne dernier, le premier ministre a préféré louer un avion privé pour rentrer du Japon, plutôt que d'utiliser celui de l'État, ajoutant ainsi à cette dépense inutile celle du retour à vide de l'appareil ministériel, arrivé en France... deux heures plus tard³ !

3°) Patrimoine territorial

Pourquoi céder au privé un patrimoine foncier colossal et amené à se développer encore ?

Est-ce du bon sens ou considère-t-on que l'aménagement du territoire n'est pas une mission régalienne et n'affectera pas le développement, les transports, la vie des zones concernées ?

En tous cas les collectivités locales ont répondu sur ce point : elles s'opposent à cette privatisation ou du moins veulent la contrôler et en bénéficier, voir rentrer elles-mêmes au capital de la future entreprise⁴. Quel paradoxe ! Quand l'État se désengage, ce sont les structures locales qui sentent le besoin de prendre le relais, un peu comme lors de la mutation féodale du X^{ème} siècle en fait...

2 ADP est également le propriétaire des terrains de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux et des aérodromes d'aviation générale sis en Île-de-France (Chavenay-Villepreux, Chelles-le-Pin, Coulommiers-Voisins, Étampes-Mondésir, Lognes-Émerainville, Meaux-Esbly, Persan-Beaumont, Pontoise – Cormeilles-en-Vexin, Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble. Leur gestion future n'a pas été précisée.

3 http://www.liberation.fr/politiques/2017/12/20/vol-a-350-000-euros-c-etait-pour-le-confort-du-premier-ministre_1618001

4 <http://www.lagazettedescommunes.com/553985/pour-eviter-la-privatisation-dadp-des-departements-prets-a-mettre-8-milliards-deuros/>

4°) Un « scandale fiscal »⁵

Pourquoi céder au privé, à vil prix au vu des sommes qu'elle rapporte, une **entreprise construite avec l'argent des citoyens**, avec le produit d'impôts versé depuis des années par tous les contribuables ?

Pourquoi enfin privatiser une **rente financière** qui ne peut que faire du bien à l'État au moment où la nouvelle majorité demande à tous les français, salariés, fonctionnaires, étudiants, retraités, des efforts financiers ?

Est-ce faire preuve de bon sens d'augmenter les impôts tout en se privant d'une source de revenus ? Est-ce logique de prétendre gagner tout de suite 8 ou 10 milliards d'euros en vendant les parts de l'État, avec l'aide de la banque d'investissement Bank of America Merrill Lynch soit dit en passant, plutôt que de toucher chaque année plus de la moitié du bénéfice net de l'entreprise, soit à peu près 500 millions d'euros (la participation de l'État au capital d'ADP étant de 50,63%) ?



III – Privatisation, piège à pions...



1°) En faveur de quelques uns

a) Forfaiture doctrinale...

Est-ce de la **stupidité** ? Un acte de **trahison** envers la Nation ?

Ou tout simplement de l'idéologie, cette **idéologie ultralibérale** mortifère qui prétend que l'État, notre patrimoine commun séculaire, qui nous protège un tant soit peu de la loi de la jungle du sacro-saint Marché, serait toujours et partout un problème, sauf peut-être quand il faut gazer des manifestants ou des zadistes ?

b) ... ou compensation vénale ?

D'ailleurs, à propos de Notre-Dame-des-Landes, il se murmure ici et là que la privatisation d'ADP serait une **compensation offerte à Vinci** en échange de l'abandon du projet du nouvel aéroport nantais...

Verra-t-on bientôt le Directeur Interrégional des Douanes de Paris Aéroports (DIPA) arborer un casque de chantier Vinci tel Yves Mourousi avec son casque Bouygues au moment de la privatisation de TF1 (cf image ci-contre) ?

La future tenue de nos directeurs ?



*M. le DIPA (à gauche)
et M. le Dir^{eur} Rég^{al} Roissy Fret (à droite)*



2°) Aux dépends de tous

a) Sans l'aval des personnels

Petits trafics entre amis ou pas, en ce qui nous concerne, nous ne voyons pas l'intérêt de céder au privé un objet aussi stratégique et rentable qu'ADP.

Et nous rejoignons les 98% de salariés d'ADP à s'être prononcés « contre » cette privatisation par référendum début avril dernier (du 3 au 6).

b) Contre l'intérêt général

En plus de l'imbécillité que cela représente d'un point de vue général, d'un point de vue strictement douanier et DIPA (Direction Interrégionale de Paris Aéroports) nous ne pouvons que craindre des rapports plus conflictuels avec le nouvel opérateur, sachant que les douanes occupent de nombreux locaux ADP.

c) Hausse des tarifs

Des augmentations de coûts de transport et de parking sont à prévoir, sachant que ces coûts dépendent en grande partie du foncier ADP et qu'une entreprise privée est là pour maximiser ses gains.

⁵ Le président guinéen Alpha Condé, disait en 2010 de la Guinée qu'elle est « *un scandale géologique dont les ressources n'ont jamais profité à la population* ». Une voie funeste que s'appête à prendre le gouvernement pour l'avenir des aéroports parisiens...



3°) L'avenir n'est pas garanti

a) Possibles intérêts étrangers

De plus, même s'il semble que c'est une entreprise française qui pourrait racheter ADP, d'abord ça ne garantit en rien un quelconque « patriotisme », ensuite rien n'empêcherait dans l'absolu une entreprise étrangère de prendre son contrôle ultérieurement (à l'instar de ce qu'il advint à Alcatel, Alstom, Lafarge...).

Avec quelle garantie d'investissement, quelle certitude que le rachat ne serait pas alors une manière de couler les aéroports parisiens pour favoriser leurs concurrents ?

b) Dixit l'ex PDG !

Ce scénario n'est pas un délire de syndicaliste, c'est ce qu'avait dit sur le ton de la plaisanterie Bernard Lathière, ancien PDG d'ADP entre 1986 et 1992, au moment de la privatisation de l'aéroport londonien d'Heathrow : « *Est-ce que les étrangers peuvent acheter ? Si oui, j'achète et je le ferme* »⁶.

c) D'autres s'en gardent !

Par une sinistre ironie c'est nous qui sommes à présent dans cette situation, liés au bon vouloir des investisseurs. Même les États-Unis, censés être le pays du libéralisme, n'ont jamais eu l'idée stupide de vendre des sites stratégiques à des investisseurs privés.

Au contraire l'État contrôle encore la très grande majorité des aéroports du pays, et on le comprend.

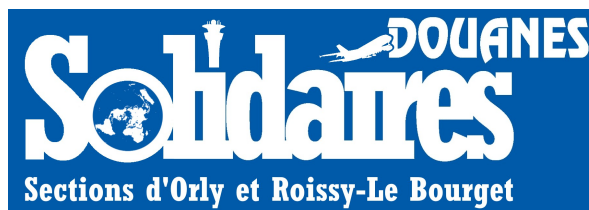
Pour conclure

On croyait la République « En Marche », on s'aperçoit qu'elle est en vente.

Si on peut toujours parler de « vols » en ce qui concerne les aéroports parisiens, le sens de ces « vols » est peut-être désormais plus du domaine du judiciaire que de l'aérien.

À moins qu'il ne s'agisse de voler au dessus d'un nid de coucou...

Le 16 avril 2018



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

Section Orly et section Roissy-Le Bourget

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriels : orly@solidaires-douanes.org

roissy@solidaires-douanes.org

⁶ <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/les-aeroports-de-roissy-et-d-orly-sont-ils-strategiques-et-si-oui-faut-il-privatiser-adp-752335.html>